

Stratégie de désinvestissement du tabac

Bois-Colombes, le 31 mars 2026

1. Eléments de cadrage

Cette stratégie sectorielle s'applique aux activités d'investissement et de souscription d'Abeille Assurances et de ses entités d'assurance : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite, Abeille Retraite Professionnelle et Abeille IARD & Santé (ci-après dénommées « les entités »).

Abeille Assurances et ses entités d'assurance ont une exposition minimale au secteur du tabac (<0,01%) sur le périmètre des actifs détenus en direct (y compris fonds dédiés).

Les entités s'engagent à mettre à jour la stratégie annuellement en s'appuyant sur les données de marché et extra-financières les plus récentes.

2. Contexte et objectif

Le financement du secteur du tabac est incompatible avec les activités d'assurances et de prévoyance d'Abeille Assurances, en raison des conséquences fortement néfastes sur la santé publique que la consommation de tabac entraîne.

Principaux faits (source : OMS 2023)¹

- Le tabac tue jusqu'à la moitié de ceux qui en consomment.
- Le tabac tue plus de 8 millions de personnes chaque année.
- Plus de 7 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs et environ 1,3 million des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée.
- Près de 80% du 1,3 milliard de fumeurs dans le monde vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Le tabac est l'une des principales causes de décès, de maladie et d'appauvrissement dans le monde

La consommation de tabac est l'une des plus graves menaces pesant sur la santé publique mondiale. Elle tue plus de 8 millions de personnes chaque année dans le monde. Plus de 7 millions d'entre elles sont des consommateurs ou d'anciens consommateurs, et environ 1,3 million des non-fumeurs involontairement exposés à la fumée².

Près de 80% du 1,3 milliard de fumeurs que compte la planète vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, là où la charge de morbidité et de mortalité liée au tabac est la plus lourde. Le tabagisme contribue à la pauvreté en détournant vers les produits du tabac des dépenses qui auraient pu être consacrées par les ménages à des besoins essentiels tels que l'alimentation et le logement. Ce comportement est difficile à inverser du fait du fort pouvoir « dépendogène » du tabac.

Les coûts économiques du tabagisme sont importants : il s'agit à la fois des coûts substantiels en termes de soins de santé pour le traitement des maladies causées par le tabagisme et du capital humain perdu du fait de la morbidité et de la mortalité imputables au tabac.

¹ Source : OMS, Principaux repères, Tabac, [accessible ici](#)

² Source : OMS, Principaux repères, Tabac, [accessible ici](#)

Dans certains pays, les enfants de ménages pauvres travaillent dans la culture du tabac pour compléter le revenu de leur famille. Ces enfants sont particulièrement exposés à la « maladie du tabac vert », provoquée par l'absorption cutanée de nicotine lors de la manipulation de feuilles de tabac humides.

Le tabagisme passif tue

Par l'expression « tabagisme passif », on désigne l'exposition à la fumée dégagée par des produits du tabac tels que les cigarettes, les bidis ou le narguilé. La fumée du tabac contient plus de 4 000 substances chimiques, et il n'y a pas de seuil au-dessous duquel le tabagisme passif est sans danger :

- Chez l'adulte, le tabagisme passif entraîne de graves maladies cardiovasculaires et respiratoires, dont des cardiopathies coronariennes et le cancer du poumon. Chez le nourrisson, il augmente le risque de mort subite et chez la femme enceinte, il est responsable de complications au cours de la grossesse et entraîne une insuffisance pondérale du nourrisson à la naissance.
- Presque la moitié des enfants respirent régulièrement un air pollué par la fumée de tabac dans les lieux publics.
- Le tabagisme passif provoque plus de 1,3 million de décès prématurés chaque année.

Les coûts du tabagisme pour la société

Le tabagisme représente également un lourd fardeau économique pour la planète : son coût, en termes de dépenses de santé et de perte de productivité, est estimé à plus de 1 400 milliards de dollars (1 250 milliards d'euros), soit 1,8% du produit intérieur brut (PIB) mondial.

L'ordre de grandeur est identique pour la France. Ce coût est à mettre au regard de l'apport estimé à 694 milliards de dollars (ci infra) ce qui représente une contribution négative nette de 706 milliards de dollars pour l'économie mondiale.

L'industrie du tabac et l'expérimentation animale

L'industrie du tabac continue à utiliser les animaux à des fins de recherches.

C'est pourquoi la Fondation 30 millions d'Amis appelle la Commission européenne à prendre ses responsabilités, et à interdire formellement ces expériences aussi cruelles qu'inutiles. Et dans l'attente d'une réforme, « c'est à tous les acteurs de l'industrie du tabac qu'il incombe de bannir ce type d'expérimentation, comme l'ont déjà fait certains fabricants ».

3. Stratégie d'investissement

En cohérence avec la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, Abeille Assurances adopte une politique de sortie de l'industrie du tabac. Ofi Invest AM, en charge d'appliquer la politique, est signataire de la « Tobacco Free Finance Pledge » (voir Annexe).

La stratégie de sortie du tabac concerne les investissements dans les activités de production de tabac ainsi que les activités connexes intervenant dans la chaîne de valeur (distributeurs, fournisseurs et détaillants). En conséquence, Abeille assurances n'investit plus, quelle que soit la classe d'actifs ou zone géographique dans les entreprises :

- Qui ont une activité de production de tabac
- Qui ont une activité de distributeur dans l'industrie du tabac générant plus de 5% de leur chiffre d'affaires
- Qui ont une activité de fournisseur dans l'industrie du tabac générant plus de 10% de leur chiffre d'affaires
- Qui ont une activité de détaillant dans l'industrie du tabac générant plus de 10% de leur chiffre d'affaires

Les éventuels « greenbonds » de ces émetteurs ne pourront pas être souscrits.

Périmètre d'application

La stratégie de désinvestissement du tabac s'applique aux actifs détenus en direct (y compris fonds dédiés) par les entités concernées par cette stratégie, telles que mentionnées au point 1.

4. Approche appliquée aux actifs gérés par des sociétés externes

S'agissant des fonds gérés par des sociétés de gestion externes dans lesquelles les entités sont investies³, les entités requièrent des sociétés de gestion externes qu'elles définissent une stratégie de désinvestissement du tabac :

- Appliquant des seuils d'exclusion en cohérence avec ceux d'Abeille Assurances ;
- Sur un périmètre en cohérence avec celui de la politique d'Abeille Assurances, c'est-à-dire sur la chaîne de valeur du tabac incluant la production, le commerce, et la distribution.

En cas de non-respect de ces critères, Abeille Assurances se réserve le droit de ne pas investir ou de désinvestir des fonds gérés par des sociétés de gestion externes.

5. Stratégie de souscription d'assurance

La politique de restrictions strictes de souscription d'assurance s'applique aux activités de production de tabac.

³ Les fonds dédiés appliquent les politiques d'exclusion Abeille Assurances

Annexes

A propos du Tobacco Free Finance Pledge (TFFP)

La société de gestion du Groupe Aéma, Ofi Invest Asset Management, est signataire du Tobacco-Free Finance Pledge (TFFP). Le TFFP est une initiative qui émane de l'organisation australienne Tobacco Free Portfolios. Elle fut développée en collaboration avec la branche Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ses Principes pour l'assurance durable (PSI), BNP Paribas, AMP Capital, AXA, Natixis et le réseau international Principles for Responsible Investment (PRI).

Le TFFP reconnaît les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, en particulier ceux sur la santé et les partenariats, et la Convention-cadre sur le contrôle du tabac de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'initiative regroupe plus de 130 signataires et soutiens publics et privés. Ils représentent un total de 6 800 milliards de dollars d'actifs gérés, 1 900 milliards de dollars de portefeuille de prêts aux entreprises, et 180 milliards de dollars de primes brutes.

Le TFFP se fixe sept objectifs :

- Souligner le leadership des institutions financières qui ont instauré des politiques financières sans tabac et qui incitent les autres à suivre la même voie ;
- Encourager le secteur financier à jouer un rôle actif dans la mise en oeuvre des priorités mondiales définies dans les ODD et la Convention-cadre de l'OMS sur le contrôle du tabac ;
- Sensibiliser les institutions financières au rôle majeur que doit jouer ce secteur dans une lutte anti-tabac efficace et en faveur d'un monde sans tabac ;
- Débanaliser les associations financières et d'entreprises avec les compagnies de tabac ;
- Inciter les institutions financières à réfléchir et à reconsidérer leurs relations commerciales avec l'industrie du tabac à la lumière des impacts sur la santé et du coût économique du tabagisme ;
- Soutenir la transition vers des politiques financières sans tabac ;
- Prioriser la question du tabac dans l'agenda des entreprises en tant que produit et industrie spécifiques.

Son but est, de ce fait, de réduire le nombre de morts lié à des maladies qui découlent du tabac.

Les banques et les institutions financières qui ont signé le Tobacco-Free Pledge représentent un total estimé de 16 000 milliards de dollars sous gestion.